Cec FRC 1729

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Les Administrateurs du département de la Charente,

Au Corps législatif.

A Angoulême, le 29 frimaire, an 7 de la République française, une et indivisible.

CITOYENS LÉGISLATEURS,

LORSQUE le peuple français a présenté l'olivier de la paix aux cours de Naples et de Turin, devoit-il s'attendre de voir ses traités violés? Pouvoit-il croire que sa loyauté leur serviroit de motif pour persécuter, assassiner et massacrer les soldats de la liberté, ces invincibles guerriers? Conduite infâme! atroce perfidie! il n'est pas de punition assez forte contre ces deux rois parjures: non, la grande nation ne doit plus avoir de ménagement

M+W 3273

envers ses agresseurs. Vous l'avez dit, il faut exterminer ces deux races impies. Il n'est pas de républicain qui n'applaudisse à la loi salutaire qui a signalé les deux tyrans de l'Italie.

Déja nos phalanges victorieuses s'avancent : elles ne se contenteront pas cette fois de faire pâlir ces despotes sur leurs trônes qu'elles avoient ébranlés ; elles les anéantiront pour toujours : leurs crimes sont connus, il faut qu'ils les expient. C'est en haine du nom français qu'ils ont commis une multitude de forfaits : eh bien ! une vengeance juste et éclatante doit apprendre à ces despotes et à leurs agens, qu'une nation grande et magnanime, après avoir pardonné, ne doit plus étouffer ses ressentimens.

Il ne falloit plus temporiser avec des ennemis irréconciliables. Depuis plusieurs mois, les républicains, les sincères amis de la patrie attendoient avec impatience l'instant de voir réprimer les fureurs de la cour de Naples contre la République française ; depuis plusieurs mois ils desiroient que les cruautés de celle de Turin fussent sévèrement punies : leurs vœux seront accomplis.

Nous vous le disons, citoyens législateurs, avec toute la franchise qui caractérise des administrateurs républicains : nos seuls ennemis ne sont pas à l'extérieur ; ceux de l'intérieur, et qui sont nombreux, méritent aussi d'être frappés. Malgré la douceur et la fermeté que nous leur montrons pour leur faire aimer le régime républicain et la constitution de l'an 3, ils s'agitent dans l'ombre, et d'autres, plus audacieux, manifestent ouvertement le desir de voir renaître les horreurs de la servitude. Ils ne cesseront leurs machinations, et ne mettront fin à leurs perfidies, qu'après qu'on aura éteint les derniers restes du royalisme et du fanatisme.

Vous êtes instruits comme nous de cet état de choses ; nous nous reposons donc entierement sur vos soins pour extirper les maux qui fatiguent le peuple français.

Quant à nous, toujours fermes et inébranlables à notre poste, nous montrerons constamment le courage et l'é-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

nergie qui sont le partage des républicains ; nous poursuivrons les méchans qui voudront violer les lois, dont l'exécution nous est confiée.

Les administrateurs du département de la Charente.

Signé, LATREILLE, *président* ; RICHARD, DESPREZ, RUFFIER, ALBERT.

DISCOURS

DE LASSÉE.

Séance du 8 nivose an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

La juste indignation que manifeste l'administration centrale du département de la Charente, contre les trahisons et les perfidies des cours de Naples et de Sardaigne, les félicitations qu'elle vous adresse, la reconnoissance qu'elle vous exprime pour avoir lancé la foudre exterminatrice sur ces ennemis de l'humanité et du repos des nations, ce sont, n'en doutez pas, les sentimens partagés par tous les Charentais. Fideles organes de leurs concitoyens, ces magistrats républicains peignent la sainte colere que leur inspirent et que doivent inspirer à tous les Français les forfaits de ces despotes. En vain le royalisme et le fanatisme cherchent-ils à leur tendre une main secourable dans l'intérieur de la République, la volonté nationale saura

617

les réduire à l'heureuse impuissance de nuire à l'affermissement de la liberté.

S'il est doux, s'il est agréable pour ces fonctionnaires de pouvoir montrer l'attachement de leurs administrés pour tout ce qui intéresse la patrie, et leurs vœux constans pour sa prospérité, il n'est pas moins avantageux à la chose publique qu'elle soit confiée à de tels magistrats, dont le patriotisme pur, le zele, les talens et la sagesse méritent le tribut d'éloges que je me plais à leur rendre.

Je demande l'impression de l'adresse de l'administration centrale du département de la Charente, et qu'il en soit fait mention honorable au procès-verbal.

Na. Le Conseil des Anciens a ordonné qu'il seroit fait mention honorable de l'adresse de l'administration centrale du département de la Charente, et qu'elle seroit imprimée ainsi que le discours.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE. Nivose an 7.